

de l'Inde. M. de la Marck la tient de M. Sonnerat. ♂. ( v. f. ) Je présume que des connoissances ultérieures détermineront à la considérer comme une espèce distincte, mais très-voisine de celle que je viens de décrire.

( Par M. DESROUSSEAUX. )

MÉNAIS d'Amérique ; *MENAI*s *topiaria*. Lin. Spec. Plant. vol. 1. pag. 488.

*Menais topiaria*. Loefl. It. 306.

Plante ligneuse à fleurs monopétalées qui paroît appartenir à la famille des Borraginées & avoir des rapports avec les *Ehretia*, & qui constitue un genre particulier dont le caractère essentiel est d'avoir

Le calice triphyllé ; la corolle hypocratériforme ; cinq étamines ; un style ; une baie à quatre loges monospermées.

Les tiges de cette plante sont cylindriques, légèrement velues ; & garnies de feuilles alternes, ovales, entières, rudes au toucher.

Chaque fleur offre 1<sup>o</sup>. un calice composé de trois folioles petites, lâches, concaves, acuminées, persistantes.

2<sup>o</sup>. Une corolle monopétale, hypocratériforme, à tube cylindrique, plus long que le calice, & à limbe plane, divisé profondément en cinq découpures arrondies.

3<sup>o</sup>. Cinq étamines dont les filamens très-courts, insérés au tube de la corolle, portent des anthères subulées, situées à son orifice.

4<sup>o</sup>. Un ovaire ( vraisemblablement supérieur ) arrondi, chargé d'un style filiforme qui est aussi long que le tube de la corolle, & se termine par deux stigmates oblongs.

Le fruit consiste en une baie globuleuse, quadriloculaire, à loges monospermées. Les semences sont presque ovales, pointues d'un côté. On dit cette plante originaire de l'Amérique Méridionale. ♂.

( Par M. DESROUSSEAUX. )

MÉNIANTHE ; *MENYANTHES*. Genre de plantes à fleurs monopétalées, qui paroît appartenir à la famille des Liliacées & avoir quelques rapports avec l'*Hottonia*, & qui comprend des herbes aquatiques, exotiques & indigènes, à feuilles ordinairement alternes, simples ou composées, & à fleurs le plus souvent axillaires, d'un aspect assez agréable.

Le caractère essentiel de ce genre est d'avoir

Le calice à cinq divisions profondes ; la corolle partagée en cinq parties barbues ou ciliées ; cinq étamines ; un style ; une capsule uniloculaire.

#### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Chaque fleur offre 1<sup>o</sup>. un calice monophylle, divisé profondément en cinq découpures droites, ovales ou lancéolées, persistantes.

2<sup>o</sup>. Une corolle monopétale, infundibuliforme ou presque en roue, à tube à-peu-près cylindrique, plus ou moins long, & à limbe partagé, jusqu'au-delà de moitié, en cinq parties pour l'ordinaire obtuses, évasées, quelquefois un peu réfléchies, & chargées de poils ou cils fort apparens.

3<sup>o</sup>. Cinq étamines dont les filamens subulés, plus courts que la corolle, portent des anthères droites, pointues, bifides à la base.

4<sup>o</sup>. Un ovaire supérieur, conique, chargé d'un style cylindrique, à-peu-près de la longueur de la corolle, à stigmate bilobé, un peu épais.

Le fruit consiste en une capsule ovale, uniloculaire, entourée inférieurement par le calice & renfermant des semences petites, nombreuses, ovales ou ovoïdes, attachées à des placentas latéraux.

#### E S P È C E S.

1. MÉNIANTHE flottant ; *Menyantes nymphoides*. *Menyantes foliis cordatis integerrimis, corollis ciliatis*. Lin. Spec. Plant. n<sup>o</sup>. 1.

*Nymphaea lutea, minor, flore fimbriato*. Bauh. Pin. pag. 194. Moris. Hist. 3 pag. 512. Sect. 12. n<sup>o</sup>. 2. *Nymphoides aquis innatans*. Tournef. 153.

Tab. 67. Sabbat. Hort. vol. 2. Tab. 67. *Nymphaea minor, lutea, flore fimbriato*. B. Hist. 3. pag. 772. Rai. Hist. vol. 2. pag. 1320. *Limnathemum peltatum*. Gmel. Act. Petrop. 1769. V. 14. pag. 527. T. 17. F. 2. *Incon pessim. Ex Gortnerio*. *Nymphaea lutea minor septentrionalium*. Eob. Icon. 395. *Nymphaea lutea parva*. Dod. Pempt. pag. 586. *Menyantes nymphoides*. Eder. Fl. Danic. Tab. 339. Pollich. Pal. n<sup>o</sup>. 196. Darr. Nass. pag. 153. Gortn. de Fruct. vol. 2. pag. 157. Tab. 114. Lam. Illustr. Gener. Tab. 100. Fig. 2. *Menyantes natans*. Fl. Fr. 295. n<sup>o</sup>. 1.

La forme de ses feuilles, & leur manière d'être disposées à la surface des eaux, donnent à cette plante en quelque sorte l'aspect d'un *Nymphaea*.

Elle a des tiges herbacées, longues, fermen-teuses, flexibles, articulées, cylindriques, glabres, & marquées de taches noirâtres. Ces tiges sont plongées dans l'eau : elles tiennent à la vase par des fibres radicales qui naissent au tour des articulations. Les feuilles, dans le haut de la plante, sont opposées, ou du moins tellement rapprochées qu'elles le paroissent. Elles sont arrondies, cordiformes, entières, ou le plus souvent bordées de petites élévations anguleuses, peu apparentes, qui les rendent on-dées. Les deux surfaces sont glabres : la supérieure est ordinairement d'un vert gai ; l'inférieure, quelquefois teinte d'un pourpre foncé, est parsemée de points nombreux, peut-être vésiculaires, très-sensibles, sur-tout dans les jeunes feuilles. On voit partir, du sommet du